

**SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1 Identificateur de produit**

Nom du produit **Pevalen™**

Substance pure/mélange Substance

**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Application Plastifiant

Utilisations déconseillées Non identifié.

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité****Fabricant**

**Perstorp Oxo AB**  
SE-444 84 Stenungsund  
Sweden  
Tel. +46 303 728600  
Fax. +46 303 728607  
www.perstorp.com

Adresse e-mail productinfo@perstorp.com

**1.4. Numéro d'appel d'urgence**

Europe (+)1 760 476 3961 (contract no: 334101)

Belgique Centre Antipoisons +32 (0)70 245 245

**SECTION 2 : Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange**

**Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]**

Cette substance n'est pas classée comme dangereuse conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

**2.2. Éléments d'étiquetage**

Cette substance n'est pas classée comme dangereuse conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

**Symboles/pictogrammes**

Sans objet

**Mention d'avertissement**

Aucun(e)

**Mentions de danger**

Sans objet

**Conseils de prudence**

Sans objet

**2.3. Autres dangers**

Aucun(e) connu(e). Cette substance ne répond pas aux critères de classification des substances PBT ou vPvB.

**SECTION 3 : Composition/informations sur les composants**

**3.1 Substances**

Nom chimique	N° CE	Numéro CAS	Numéro d'enregistrement REACH	% massique	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]
Ester de polyol	Indisponible	XXX-XX-X	01-2119493810-35-0003	>97	Non classé

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

**SECTION 4: Premiers secours****4.1. Description des premiers secours**

<b>Inhalation</b>	Aucune mesure de premiers secours requise, mais se placer à l'air libre pour plus de confort personnel.
<b>Contact avec la peau</b>	Mesures de premiers secours non requises, mais laver la peau exposée au savon et à l'eau pour des raisons d'hygiène.
<b>Contact oculaire</b>	Premières mesures d'aide n'est pas nécessaire. Rincer l'œil dans tous les cas avec de l'eau.
<b>Ingestion</b>	Nettoyer la bouche avec de l'eau. Si une importante quantité de produit a été ingérée ou en cas de sensation de malaise, consulter un médecin.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Aucun(e) connu(e).

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traiter les symptômes.

**SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Jet d'eau (brouillard), Mousse, Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), Poudre d'extinction,

**Moyens d'extinction appropriés**

Jet d'eau abondant.

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants et toxiques. Monoxyde de carbone (CO), Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).

**5.3. Conseils aux pompiers**

En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome.

**SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Porter des lunettes, des gants, des vêtements de protection et des bottes en caoutchouc pour des raisons d'hygiène.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser pénétrer les égouts, le sol ou les étendues d'eau. Voir la Section 12 pour plus d'informations sur les effets écologiques.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage****Méthodes de confinement**

Empêcher le produit de pénétrer les égouts. Absorber avec une matière absorbante inerte.

**Méthodes de nettoyage**

Laisser la matière se solidifier, puis la racler pour la ramasser. Nettoyer soigneusement la surface contaminée: Eau (avec agent nettoyant).

## 6.4. Référence à d'autres sections

Voir Section 7, 8, 13 pour plus d'informations.

## SECTION 7 : Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mettre en place une ventilation adaptée. Porter un équipement de protection individuelle conformément à la section 8 en cas de risque d'exposition.

#### Remarques générales en matière d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver bien fermé, au frais et au sec.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Ces informations sont fournies dans la présente Fiche de données de sécurité.

## SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition

Maintenir les niveaux d'exposition personnelle au-dessous des valeurs de Dose dérivée sans effet (DDSE) et de limite nationale d'exposition (le cas échéant).

#### Niveau dérivé sans effet (DNEL) - travailleur

Aucun danger identifié.

#### Niveau dérivé sans effet (DNEL) - Consommateurs

Aucun danger identifié.

#### Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Aucun danger identifié

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Contrôles techniques appropriés

Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

#### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage	Si des risques d'éclaboussure peuvent se produire pendant la manipulation, utiliser des lunettes de sécurité.
Protection des mains	Gants de protection n'est pas vraiment nécessaire. Cependant, nous recommandons d'utiliser des gants de protection en caoutchouc. Caoutchouc butyle.
Protection de la peau et du corps	Tenue de travail normale sur les sites industriels chimiques (jambes et manches longues).
Protection respiratoire	Aucun équipement de protection n'est nécessaire dans les conditions normales d'utilisation. En cas de dépassement des limites d'exposition ou en cas d'irritation, une ventilation et une évacuation peuvent être nécessaires.

#### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucune information disponible.

## SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

#### Aspect

liquide  
jaune clair

<b>Odeur</b>	Léger/légère, Beurrée	
<b>Seuil olfactif</b>	Aucune information disponible	
<b>Propriété</b>	<b>Valeur</b>	<b>Remarques • Méthode</b>
<b>pH</b>	6 - 7	Aucune information disponible
<b>Point de fusion / point de congélation</b>	<-20 °C	
<b>Point / intervalle d'ébullition</b>	408 °C	ASTM E 537-02
<b>Point d'éclair</b>	248 °C	Vase ouvert
<b>Taux d'évaporation</b>		Aucune information disponible
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>		Sans objet
<b>Limites d'explosivité</b>		
Limites supérieures d'explosivité		Aucune information disponible
Limites inférieures d'explosivité		Aucune information disponible
<b>Pression de vapeur</b>	7.3 x 10 <sup>-7</sup> Pa	MPBPWIN (v1.43), SPARC
<b>Densité de vapeur</b>		Aucune information disponible
<b>Densité relative</b>	1.02	ISO 758-1978
<b>Hydrosolubilité</b>	<0.01	@ 20 °C, OCDE, essai n° 105 : Solubilité (eau)
<b>Solubilité(s)</b>		Aucune information disponible
<b>Coefficient de partage</b>	6.1	OCDE, essai n° 117 : Coefficient de partage (n-octanol/eau), méthode HPLC
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	360 °C	ASTM E 659-78
<b>Température de décomposition</b>		Aucune information disponible
<b>Viscosité cinématique</b>		Aucune information disponible
<b>Viscosité dynamique</b>	37 @20 °C mPa s	ISO 3219
<b>Propriétés explosives</b>	Non explosif.	
<b>Propriétés comburantes</b>	Non oxydant.	
<b>Densité</b>		Aucune information disponible
<b>Masse volumique apparente</b>	1040 kg/m <sup>3</sup>	@ 20 °C

## 9.2. Autres informations

Aucune information disponible.

## SECTION 10 : Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Il n'existe aucune donnée d'essai particulière pour ce produit. Pour plus d'informations, consulter les sous-sections ultérieures du présent chapitre.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

### 10.4. Conditions à éviter

Aucun(e) connu(e).

### 10.5. Matières incompatibles

Agents comburants forts.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants et toxiques; Monoxyde de carbone (CO), Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)

## SECTION 11 : Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Informations sur les voies d'exposition probables

Cutané(e), Oral(e).

#### Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Aucun(e) connu(e).

## Mesures numériques de toxicité

### Toxicité aiguë

Le produit ne présente pas de danger de toxicité aiguë d'après les informations connues ou fournies.

<b>Ester de polyol (XXX-XX-X)</b>				
Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Remarques
OCDE, essai n° 401 : Toxicité aiguë par voie orale	Rat	Oral(e)	> 2000	DL0 mg/kg référence croisée avec la substance de support (analogue structural)
OCDE, essai n° 402 : Toxicité aiguë par voie cutanée	Rat	Cutané(e)	> 2000	DL0 mg/kg référence croisée avec la substance de support (analogue structural)
OCDE, essai n° 403 : Toxicité aiguë par inhalation	Rat	Inhalation	> 5.1	CL0 mg/l référence croisée avec la substance de support (analogue structural)

### Corrosion cutanée/irritation cutanée

Non irritant pour la peau.

<b>Ester de polyol (XXX-XX-X)</b>			
Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Résultats:
OCDE, essai n° 404 : Effet irritant/corrosif aigu sur la peau	Lapin	Cutané(e)	Non irritant référence croisée avec la substance de support (analogue structural)
RQSA (Relations quantitatives structure activité)		Cutané(e)	Non irritant

### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Non irritant.

<b>Ester de polyol (XXX-XX-X)</b>			
Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Résultats:
OCDE, essai n° 405 : Effet irritant/corrosif aigu sur les yeux	Lapin	Œil	Non irritant référence croisée avec la substance de support (analogue structural)

### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

N'est pas un sensibilisant cutané.

<b>Ester de polyol (XXX-XX-X)</b>			
Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Résultats:
OCDE, essai n° 406 : Sensibilisation cutanée	Cobaye	Peau	N'est pas un sensibilisant cutané référence croisée avec la substance de support (analogue structural)
OCDE, essai n° 429 : Sensibilisation cutanée : essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques	Souris	Peau	N'est pas un sensibilisant cutané référence croisée avec la substance de support (analogue structural)
RQSA (Relations quantitatives structure activité)		Peau	N'est pas un sensibilisant cutané

### Mutagenicité sur les cellules germinales

Non mutagène.

<b>Ester de polyol (XXX-XX-X)</b>

Méthode	Espèce	Résultats:
OCDE, essai n° 471 : Essai de mutation réversible sur des bactéries	in vitro	Négatif
OCDE, essai n° 476 : Essai in vitro de mutation génique sur des cellules de mammifères	in vitro	Négatif
OCDE, essai n° 473 : Essai d'aberration chromosomique in vitro chez les mammifères	in vitro	Négatif
OCDE, essai n° 474 : test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères	in vivo	Négatif référence croisée avec la substance de support (analogue structural)

**Cancérogénicité**

Toutes les études de mutagénicité in vitro et in vivo étant négatives, aucun potentiel cancérogène n'est décelé.

**Toxicité pour la reproduction**

N'est pas considéré comme dangereux pour la reproduction.

<b>Ester de polyol (XXX-XX-X)</b>				
Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Remarques
OCDE, essai n° 414 : Étude de la toxicité pour le développement prénatal	Rat	Oral(e)	2000	NOAEL mg/kg pc/jour Aucun effet tératogène ou embryotoxique n'a été observé. référence croisée avec la substance de support (analogue structural)

**STOT - exposition unique**

Aucun effet connu

**STOT - exposition répétée**

<b>Ester de polyol (XXX-XX-X)</b>				
Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Remarques
OCDE, essai n° 407 : Toxicité orale à doses répétées - pendant 28 jours sur les rongeurs	Rat	Oral(e)	1450-1613	NOAEL mg/kg pc/jour référence croisée avec la substance de support (analogue structural)
OCDE, essai n° 408 : Toxicité orale à doses répétées - pendant 90 jours sur les rongeurs	Rat	Oral(e)	1000	NOAEL mg/kg pc/jour

**Danger par aspiration**

Ce produit tel qu'expédié ne présente aucun danger.

**SECTION 12 : Informations écologiques****12.1. Toxicité**

Faible toxicité pour les organismes aquatiques.

<b>Ester de polyol (XXX-XX-X)</b>					
Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Remarques
OCDE, essai n° 203 : Poisson, essai de toxicité aiguë	Brachydanio rerio	Eau douce	>150	96h	CL0 mg/l référence croisée avec la substance de support (analogue structural)
OECD Test No. 202: Daphnia sp. Acute Immobilization Test	Daphnia magna	Eau douce	>100	48h	CL50 (concentration létale) mg/l référence croisée avec la substance de support

					(analogue structural)
OCDE, essai n° 211 : Daphnia magna, essai de reproduction	Daphnia magna	Eau douce	>135	21d	NOEC mg/l référence croisée avec la substance de support (analogue structural)
OCDE, essai n° 201 : Algues d'eau douce et cyanobactéries, essai d'inhibition de la croissance	Scenedesmus subspicatus	Eau douce	>100	72h	CL0 mg/l référence croisée avec la substance de support (analogue structural)

## 12.2. Persistance et dégradabilité

Facilement biodégradable.

Ester de polyol (XXX-XX-X)			
Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Résultats:
OCDE, essai n° 301B : Biodégradabilité facile : Essai de dégagement de CO <sub>2</sub> (TG 301 B)	103%	28d	Facilement biodégradable

## 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas de potentiel de bioaccumulation.

Nom chimique	Coefficient de partage	Facteur de bioconcentration (BCF)
Ester de polyol	6.1	17*

## 12.4. Mobilité dans le sol

Faible mobilité dans les sols.

Nom chimique	Log K <sub>oc</sub>
Ester de polyol	4.522

## 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance ne répond pas aux critères de classification des substances PBT ou vPvB.

## 12.6. Autres effets néfastes

Aucun(e) connu(e).

### Informations supplémentaires

\*Référence croisées à partir d'une substance connexe (substance non polymérique)

## SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### Déchets de résidus/produits inutilisés

Ce produit n'est pas classé dans la catégorie des déchets dangereux. Incinérer dans une installation agréée.

#### Emballages contaminés

Les emballages entièrement vides et propres peuvent être recyclés.

#### Codes de déchets/désignations de déchets selon EWC/AVV

Déchets de résidus/produits inutilisés; 16 03 06.

#### Autres informations

Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé.

## SECTION 14 : Informations relatives au transport

**ADR Transport routier**

14.1 Numéro ONU	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	Non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Danger pour l'environnement	Sans objet
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucun(e)

**RID Transport ferroviaire**

14.1 Numéro ONU	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	Non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Danger pour l'environnement	Sans objet
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucun(e)

**IMDG Transport maritime**

14.1 Numéro ONU	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	Non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Polluant marin	Sans objet
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucun(e)
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Aucune information disponible

**IATA Transports aériens**

14.1 Numéro ONU	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	Non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Danger pour l'environnement	Sans objet
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucun(e)

**SECTION 15 : Informations réglementaires****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Réglementations internationales  
Sans objet.

**Union européenne**

Sans objet.

**France**

Maladies professionnelles (R-463-3, France)

Sans objet

**Allemagne**



Classe de danger pour le milieu aquatique (WGK)

légèrement dangereux pour les organismes aquatiques (WGK 1)

## 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique a été mise en œuvre pour cette substance.

## SECTION 16 : Autres informations

### Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

<b>Date d'émission</b>	01-nov.-2016
<b>Date de révision</b>	31-oct.-2016
<b>Remarque sur la révision</b>	Aucune information disponible

**La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences de :** Règlement (CE) n° 1907/2006, RÈGLEMENT DE LA COMMISSION (UE) n° 830/2015 du 20 mai 2015.

### Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

**Fin de la Fiche de données de sécurité**